

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00528 Numéro SIREN : 801 142 027 Nom ou dénomination : SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2020 sous le numéro de dépôt 11720

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>6 RUE DE CHATILLON 35510 CESSON SEVIGNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 0 1 1 4 2 0 2 7 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31122019</u>				
		N-1 <u>31122018</u>				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI	113 880		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	3 324		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	13 757	9 538	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	17 134	16 512	
TOTAL (II) BJ		BK	130 962	26 672	30 614	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 572	1 016 311	1 457 381
		Autres créances (3) BZ	CA	84 011	451 418	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	219 962			
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	39 186	17 155		
	TOTAL (III) CJ	CK	3 572	1 359 471	1 925 954	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	134 534	1 386 143	1 956 569	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000)		DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(1 121 192)	(280 379)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(367 004)	(840 813)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(1 413 197)	(1 046 192)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	40 650	10 200
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	40 650	10 200
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		68 076
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 205 000	1 105 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	430 593	444 688
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 044 800	1 007 124
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	78 296	367 672
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 758 690	2 992 561	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 386 143	1 956 569	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 553 690	1 887 561
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		68 076	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	7 240 644	FH		FI	7 240 644	6 986 079	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 240 644	FK		FL	7 240 644	6 986 079	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	13 000	1 844	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 185	352 753	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 043	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 273 873	7 340 681
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	38 444	318 918	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 996 962	2 245 211	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	137 226	170 201	
	Salaires et traitements*					FY	3 490 030	3 390 593	
	Charges sociales (10)					FZ	1 581 009	1 634 359	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	4 564	4 744
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	260	3 311
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	40 650		
	Autres charges (12)					GE	341 225	294 443	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 630 373	8 061 784
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(356 500)	(721 103)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		189	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	32	24	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	32	213	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 086	5 473	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	10 086	5 473	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 053)	(5 259)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(366 554)	(726 362)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		45 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		45 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	450	570		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		45 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		113 880		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	450	159 450		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(450)	(114 450)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 273 905	7 385 895		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 640 910	8 226 709		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(367 004)	(840 813)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		189	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	10 086	5 473	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 985	351 407	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	140 240	139 721	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe) :								
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
PENALITE				450				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	113 880	KE		KF		
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	3 324	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	3 424	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	16 208	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	3 662	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
		TOTAL III				LN	26 620	LO		LP		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	16 512	1U		1V	622	
		TOTAL IV				1Q	16 512	1R		1S	622	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	157 013	0H		0J	622	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	113 880	LW	113 880	
CORP	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	3 324	MK	3 324	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers					IU		MM	3 424	MN	3 424
		Matériel de transport					IV		MP	16 208	MQ	16 208
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	3 662	MT	3 662
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
		TOTAL III				IV		NG	26 620	NH	26 620	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	
		Autres participations					I0		0X		0Y	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	17 134	2F	17 134	
		TOTAL IV				I3		NJ	17 134	NK	17 134	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	157 635	0L	157 635	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 324	QA		QB		QC	3 324	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	1 253	QE	670	QF		QG	1 924	
	Matériel de transport		QH	5 122	QI	3 047	QJ		QK	8 170	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 817	QM	845	QN		QO	3 662	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	12 518	QV	4 564	QW		QX	17 082	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	12 518	ØP	4 564	ØQ		ØR	17 082	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	10 200	4B	40 650	4C	10 200	4D	40 650	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
TOTAL II	5Z	10 200	TV	40 650	TW	10 200	TX	40 650		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	113 880	6B		6C		6D	113 880
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	3 311	6U	260	6V		6W	3 572	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
TOTAL III	7B	117 191	TY	260	TZ		UA	117 452		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	127 391	UB	40 910	UC	10 200	UD	158 102	
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	40 910	UF	10 200				
		– financières	UG							
		– exceptionnelles	UJ							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	17 134	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 099		3 125	3 973	
	Autres créances clients	UX	1 012 783		1 012 783		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée? ☐ UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 874		9 874		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	71 375		71 375	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 762		2 762		
	Charges constatées d'avance	VS	39 186		39 186		
	TOTAUX		VT	1 160 215	VU	1 139 107	VV
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 205 000		1 205 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	430 593	430 593			
Personnel et comptes rattachés		8C	354 248	354 248			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	327 680	327 680			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	316 058	316 058			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	46 813	46 813			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	52 860	52 860			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	25 436	25 436			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2 758 690	VZ	1 553 690	1 205 000	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB
	Amendes et pénalités		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX
			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XV
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE					WL
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					ZN
	Plus-values nettes à court terme					WN
	Plus-values soumises au régime des fusions					WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					SU	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)					SW	
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)					SX	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro					M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
TOTAL I					450	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WP
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					WW
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					XB
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					I6
	Majoration d'amortissement*					WZ
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)					2A
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)					XA
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)					ZX
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)					ZY	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					XD
	Majoration d'amortissement*					XF
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies A)		L2
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC
				Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
				Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD
				Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					367 004	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					366 554	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					366 554	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	64 024	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	64 024	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	64 024	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	39 181	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(280 379)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(840 813)		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	0F	(1 121 192)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(1 121 192)			
					TOTAL II		ZH	(1 121 192)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNE	— Sous-traitance						YT	124 717		66 896	
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8	580 012	XQ	608 122		629 685	
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	834 591		968 103	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	46 303		38 170	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	383 227		542 355	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 996 962		2 245 211	
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	83 883		84 539	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	53 342		85 661	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	137 226		170 201	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	1 385 409		1 349 723	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	495 144		549 181	
DIVERS	— Montant brut des salaires *						0B	3 472 025			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1.00	%	1.67	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(366 554)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 0 3 2 2 7 7 9 6 0 0 0 4 8			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	PERTE FOND DE COMMERCE 01052014	45 000			45 000
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	(45 000)	(45 000)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(45 000)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

egid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAGNéant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG**Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	119.00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE
I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 240 644
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	1 379
TOTAL 1	OX	7 242 024

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 043
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	13 000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 126
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	16 169

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	286 143
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 169 251
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	341 225
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 796 620

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	5 461 573
-----------------------------	------------------------------------	-----------	------------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	5 461 573
--	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	7 242 024
Effectifs au sens de la CVAE	EY	119.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	1 685 222 754
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	/ / / / / / / / / /

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

8 0 1 1 4 2 0 2 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG

ADRESSE (voie)

6 RUE DE CHATILLON

CODE POSTAL

35510

VILLE

CESSON SEVIGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

7 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

SAMSIC ASSISTANCE

N° SIREN (si société établie en France)

500277975

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

7 500

Adresse :

N°

6

Voie

av. PROF A. LEMIERRE

Code Postal

75020

Commune

PARIS 20E

Pays

FRA

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET

8 0 1 1 4 2 0 2 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG

ADRESSE (voie)

6 RUE DE CHATILLON

CODE POSTAL

35510

VILLE

CESSON SEVIGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

0

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 75 000 euros
Siège social : 6, rue de Châtillon, La Rigourdière
35510 CESSON-SEVIGNE
801 142 027 RCS RENNES
(ci-après la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS MIXTES
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt,
Le vingt-deux juillet,
A dix heures,

A RUNGIS (94150), 20 rue Saarinen, bâtiment Essen, La société SAMSIC ASSISTANCE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est 6, avenue du Professeur André Lemièrre, Les portes de Montreuil - 75020 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 500 277 975, représentée par **Monsieur Sylvain NOEL**, spécialement mandaté par une procuration en date du 20 juillet 2020 de Monsieur Guy ROULLEAU, en sa qualité de Gérant,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société,

Après avoir précisé que :

- La société KPMG AUDIT OUEST, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absente et excusée,
- M. BENCHIKH LEHOCINE Fouad et M.HADJ SAID Faycal, représentants du Comité d'Entreprise, ont été régulièrement convoqués,

1) A préalablement exposé ce qui suit :

- La présente réunion annuelle se tient conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-318 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes et des autres documents et informations que les personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé sont tenues de déposer ou publier dans le contexte de l'épidémie de COVID-19,
- M. Guy ROULLEAU, Président de la S.A.S. SAMSIC IV, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Ces documents ont été tenus au siège social à la disposition de l'associé unique dans les délais légaux.
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ont été adressés à l'associé unique dans les délais légaux.
- L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social.
- Il a pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice écoulé.
- Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours d'exercices antérieurs et s'étant poursuivies au cours du dernier exercice ainsi que celles conclues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le présent procès-verbal.

2) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et *quitus* au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
- Constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Examen des mandats des Commissaires aux comptes ;

A titre extraordinaire :

- Projet d'augmentation du capital d'un montant de 1.450.700 euros par émission de 145.070 actions nouvelles ; détermination des conditions et modalités de l'émission ;
- Réduction du capital social de 1.450.700 euros par apurement des pertes à due concurrence ;
- Modifications corrélatives des statuts ;
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres.
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, Monsieur Sylvain NOEL, représentant de la société SAMSIC ASSISTANCE, associée unique, prend les décisions suivantes.

A titre ordinaire

PREMIERE DECISION

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au titre de l'exercice 2019, approuve lesdits comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font apparaître un résultat déficitaire de 367 004 euros.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique constate et approuve les dépenses et charges suivantes visées à l'article 39-4 dudit Code comptabilisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le montant s'élève à 450 euros.

En conséquence, il donne *quitus* au Président et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter de la manière suivante le déficit de l'exercice 2019 s'élevant à 367 004 euros :

La totalité au compte Report à nouveau	(367 004) euros
--	-----------------

Total égal au résultat de l'exercice soit	(367 004) euros
--	------------------------

A la suite de cette affectation, le report à nouveau sera ainsi porté de (1 121 192) euros à (1 488 196) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associé unique, constate, pour autant que de besoin, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après connaissance prise des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice 2019, prend acte et approuve lesdites conventions qui sont les suivantes :

Convention n°1 : **Nature de la convention :** Convention d'intégration fiscale conclue entre SAMSIC, société tête de groupe, et la Société notamment
Parties : SAMSIC et SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG
Lien entre les parties : SAMSIC contrôle la Société indirectement au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.
Date de signature : 08/04/2019
Date d'effet : 01/01/2019
Durée : jusqu'au 31/12/2023 durée égale à celle du régime de groupe aux articles 223A et suivants du CGI
Modalités essentielles en vigueur :
Principe général de neutralité assorti de la conservation des économies réalisées par la société tête de groupe dans les conditions prévues à ladite convention d'intégration.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, constatant que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/19, décide en conséquence de ne pas renouveler leurs mandats, à savoir :

- Commissaire aux comptes titulaire non renouvelé : La société KPMG AUDIT OUEST SAS,
- Commissaire aux compte suppléant non renouvelé : La société KPMG AUDIT NORMANDIE SAS.

et de ne pas pourvoir à leur remplacement dans la mesure où la Société ne remplit plus les conditions légales édictées par les dispositions des articles L. 227-9-1 et D. 227-1 du Code de commerce lui imposant de désigner des Commissaires aux comptes.

A titre extraordinaire

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que le capital social est intégralement libéré et que l'affectation du résultat de l'exercice 2019 fait passer le Report à nouveau de la somme de (1 121 192) euros à (1 488 196) euros après affectation, constate que les pertes accusées par les comptes et le bilan énoncés font apparaître un montant des capitaux propres de (1 413 197) euros pour un capital social de 75.000 euros.

Il décide en conséquence :

D'augmenter le capital de 1.450.700 euros, pour le porter de 75.000 euros à 1.525.700 euros, par l'émission de 145.070 actions nouvelles de 10 euros de nominal chacune.

Ces actions nouvelles seront émises au pair et libérées en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société en totalité lors de la souscription.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation de capital.

SIXIEME DECISION

L'associé unique, en conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, constate que les 145.070 actions nouvelles sont immédiatement souscrites par la société SAMSIK ASSISTANCE.

L'associé unique constate en outre que la somme de 1.450.700 euros correspondant à la libération des souscriptions par compensation, est constituée de créances liquides et exigibles sur la société ainsi qu'il ressort du certificat émis par le commissaire aux comptes.

Qu'ainsi les actions nouvelles ont été entièrement souscrites, qu'elles ont été intégralement libérées et que, par suite, l'augmentation de capital est régulièrement et définitivement réalisée.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique décide de réaliser une réduction de capital par voie d'annulation des actions et de réduire le capital social de 1.450.700 euros pour le ramener de 1.525.700 euros à 75.000 euros, par apurement des pertes à due concurrence.

HUITIEME DECISION

L'associé unique décide de compléter et modifier ainsi qu'il suit l'article 7 des statuts :

Adjonction de l'alinéa suivant :

« L'associé unique a décidé le 22 juillet 2020 d'augmenter le capital social de 1.450.700 euros en numéraire pour le porter de 75.000 euros à 1.525.700 euros puis de le réduire de 1.450.700 euros, par apurement des pertes à due concurrence. »

(Le reste de l'article demeure inchangé).

NEUVIEME DECISION

L'associé unique constate que par suite de l'augmentation suivie de la réduction du capital social par apurement des pertes à due concurrence décidées par l'associé unique et conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins de son capital social à ladite date.

L'associé unique décide qu'il convient d'effectuer, en tant que de besoin, toutes formalités à l'effet de constater la régularisation de cette situation.

DIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts requis par la loi.

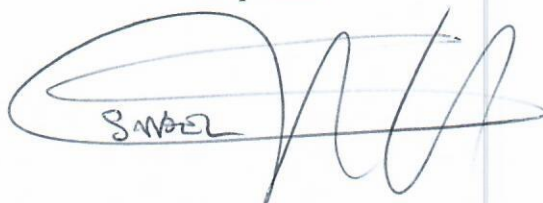
~~~~~

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

**L'associé unique**

SAMSIC ASSISTANCE

Monsieur Sylvain NOEL, spécialement mandaté  
à *qualités*

A handwritten signature in blue ink. It features a large, stylized 'S' that loops around the name 'NOEL', which is written in a cursive, slightly slanted font. The signature is positioned below the text 'Monsieur Sylvain NOEL, spécialement mandaté à qualités'.



KPMG AUDIT OUEST  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Samsic Assistance Aérobag S.A.S.*

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019  
Samsic Assistance Aérobag S.A.S.  
La Rigourdière - 6 rue de Châtillon - 35510 CESSON-SEVIGNE  
*Ce rapport contient 22 pages*  
Référence : OR/DL/CL/SC/308



KPMG AUDIT OUEST  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Samsic Assistance Aérobag S.A.S.**

Siège social : La Rigourdière - 6 rue de Châtillon - 35510 CESSON-SEVIGNE  
Capital social : € 75 000

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé unique de la société Samsic Assistance Aérobag S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Samsic Assistance Aérobag S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président, le 15 mai 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire, le 17 juillet 2020

KPMG Audit Ouest



Olivier Rousseau  
Associé

**1. BILAN****1.1. Bilan actif**

| Rubrique                                                    | Montant brut     | Amort. Prov.   | Net<br>31/12/2019 | Net<br>31/12/2018 |
|-------------------------------------------------------------|------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| Capital souscrit non appelé                                 |                  |                |                   |                   |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>                        |                  |                |                   |                   |
| Frais d'établissement                                       |                  |                |                   |                   |
| Frais de développement                                      |                  |                |                   |                   |
| Concessions, brevets et droits similaires                   |                  |                |                   |                   |
| Fonds commercial                                            | 113 880          | 113 880        |                   |                   |
| Autres immobilisations incorporelles                        |                  |                |                   |                   |
| Avances, acomptes sur immo. incorporelles                   |                  |                |                   |                   |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                          |                  |                |                   |                   |
| Terrains                                                    |                  |                |                   |                   |
| Constructions                                               |                  |                |                   |                   |
| Installations techniques, mat. et outillage                 | 3 324            | 3 324          |                   |                   |
| Autres immobilisations corporelles                          | 23 296           | 13 758         | 9 538             | 14 102            |
| Immobilisations en cours                                    |                  |                |                   |                   |
| Avances et acomptes                                         |                  |                |                   |                   |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>                          |                  |                |                   |                   |
| Participations par mise en équivalence                      |                  |                |                   |                   |
| Autres participations                                       |                  |                |                   |                   |
| Créances rattachées à des participations                    |                  |                |                   |                   |
| Autres titres immobilisés                                   |                  |                |                   |                   |
| Prêts                                                       |                  |                |                   |                   |
| Autres immobilisations financières                          | 17 134           |                | 17 134            | 16 512            |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                     | <b>157 635</b>   | <b>130 963</b> | <b>26 672</b>     | <b>30 614</b>     |
| <b>STOCKS ET EN-COURS</b>                                   |                  |                |                   |                   |
| Matières premières, approvisionnements                      |                  |                |                   |                   |
| En-cours de production de biens                             |                  |                |                   |                   |
| En-cours de production de services                          |                  |                |                   |                   |
| Produits intermédiaires et finis                            |                  |                |                   |                   |
| Marchandises                                                |                  |                |                   |                   |
| Avances, acomptes versés sur commandes                      |                  |                |                   |                   |
| <b>CREANCES</b>                                             |                  |                |                   |                   |
| Créances clients et comptes rattachés                       | 1 019 883        | 3 572          | 1 016 311         | 1 457 381         |
| Autres créances                                             | 84 012           |                | 84 012            | 451 418           |
| Capital souscrit et appelé, non versé                       |                  |                |                   |                   |
| <b>DIVERS</b>                                               |                  |                |                   |                   |
| Valeurs mobilières de placement<br>(Donc actions propres) : |                  |                |                   |                   |
| Disponibilités                                              | 219 962          |                | 219 962           |                   |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>                            |                  |                |                   |                   |
| Charges constatées d'avance                                 | 39 186           |                | 39 186            | 17 155            |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                      | <b>1 363 044</b> | <b>3 572</b>   | <b>1 359 472</b>  | <b>1 925 955</b>  |
| Frais d'émission d'emprunts à étaler                        |                  |                |                   |                   |
| Primes de remboursement des obligations                     |                  |                |                   |                   |
| Ecart de conversion actif                                   |                  |                |                   |                   |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                        | <b>1 520 679</b> | <b>134 535</b> | <b>1 386 144</b>  | <b>1 956 569</b>  |

**1.2. Bilan passif**

| Rubriques                                                  | Exercice<br>2019  | Exercice<br>2018  |
|------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capital social ou individuel (dont versé : 75 000 )        | 75 000            | 75 000            |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport                     |                   |                   |
| Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )        |                   |                   |
| Réserve légale                                             |                   |                   |
| Réserves statutaires ou contractuelles                     |                   |                   |
| Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )     |                   |                   |
| Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )      |                   |                   |
| Report à nouveau                                           | -1 121 193        | -280 379          |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>          | <b>-367 004</b>   | <b>-840 813</b>   |
| Subventions d'investissement                               |                   |                   |
| Provisions réglementées                                    |                   |                   |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                    | <b>-1 413 197</b> | <b>-1 046 193</b> |
| Produits des émissions de titres participatifs             |                   |                   |
| Avances conditionnées                                      |                   |                   |
| <b>AUTRES FONDS PROPRES</b>                                |                   |                   |
| Provisions pour risques                                    | 40 650            | 10 200            |
| Provisions pour charges                                    |                   |                   |
| <b>PROVISIONS</b>                                          | <b>40 650</b>     | <b>10 200</b>     |
| <b>DETTES FINANCIERES</b>                                  |                   |                   |
| Emprunts obligataires convertibles                         |                   |                   |
| Autres emprunts obligataires                               |                   | 68 077            |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit     |                   | 1 105 000         |
| Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : ) | 1 205 000         |                   |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours           |                   |                   |
| <b>DETTES D'EXPLOITATION</b>                               |                   |                   |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                   | 430 594           | 444 688           |
| Dettes fiscales et sociales                                | 1 044 801         | 1 007 124         |
| <b>DETTES DIVERSES</b>                                     |                   |                   |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés            |                   |                   |
| Autres dettes                                              | 78 296            | 367 673           |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>                           |                   |                   |
| Produits constatés d'avance                                |                   |                   |
| <b>DETTES</b>                                              | <b>2 758 691</b>  | <b>2 992 562</b>  |
| Ecart de conversion passif                                 |                   |                   |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                       | <b>1 386 144</b>  | <b>1 956 569</b>  |

**2. COMPTE DE RESULTAT**

| Rubriques                                                                | France    | Exercice 2019<br>Exportation | Total            | Exercice<br>2018 |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------|------------------|------------------|
| Ventes de marchandises                                                   |           |                              |                  |                  |
| Production vendue de biens                                               |           |                              |                  |                  |
| Production vendue de services                                            | 7 240 644 |                              | 7 240 644        | 6 986 080        |
| <b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>                                          | 7 240 644 |                              | <b>7 240 644</b> | <b>6 986 080</b> |
| Production stockée                                                       |           |                              |                  |                  |
| Production immobilisée                                                   |           |                              |                  |                  |
| Subventions d'exploitation                                               |           |                              | 13 000           | 1 844            |
| Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges      |           |                              | 19 185           | 352 754          |
| Autres produits                                                          |           |                              | 1 043            | 4                |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                           |           |                              | <b>7 273 873</b> | <b>7 340 682</b> |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane)                      |           |                              |                  |                  |
| Variation de stock (marchandises)                                        |           |                              |                  |                  |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements                |           |                              | 38 445           | 318 918          |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements)            |           |                              |                  |                  |
| Autres achats et charges externes                                        |           |                              | 1 996 963        | 2 245 212        |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                    |           |                              | 137 226          | 170 202          |
| Salaires et traitements                                                  |           |                              | 3 490 030        | 3 390 594        |
| Charges sociales                                                         |           |                              | 1 581 009        | 1 634 359        |
| Dotations d'exploitation :                                               |           |                              |                  |                  |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements                       |           |                              | 4 564            | 4 745            |
| Sur immobilisations : dotations aux dépréciations                        |           |                              |                  |                  |
| Sur actif circulant : dotations aux dépréciations                        |           |                              | 260              | 3 312            |
| Dotations aux provisions                                                 |           |                              | 40 650           |                  |
| Autres charges                                                           |           |                              | 341 226          | 294 444          |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                            |           |                              | <b>7 630 374</b> | <b>8 061 785</b> |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                                           |           |                              | <b>-356 501</b>  | <b>-721 103</b>  |
| <b>OPERATIONS EN COMMUN</b>                                              |           |                              |                  |                  |
| Bénéfice attribué ou perte transférée                                    |           |                              |                  |                  |
| Perte supportée ou bénéfice transféré                                    |           |                              |                  |                  |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                               |           |                              | <b>33</b>        | <b>214</b>       |
| Produits financiers de participations                                    |           |                              |                  | 189              |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé |           |                              | 33               | 24               |
| Autres intérêts et produits assimilés                                    |           |                              |                  |                  |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                         |           |                              |                  |                  |
| Différences positives de change                                          |           |                              |                  |                  |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement            |           |                              |                  |                  |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                               |           |                              | <b>10 086</b>    | <b>5 474</b>     |
| Dotations financières aux amortissements et provisions                   |           |                              |                  |                  |
| Intérêts et charges assimilées                                           |           |                              | 10 086           | 5 474            |
| Différences négatives de change                                          |           |                              |                  |                  |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement           |           |                              |                  |                  |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                                |           |                              | <b>-10 054</b>   | <b>-5 260</b>    |
| <b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>                                     |           |                              | <b>-366 554</b>  | <b>-726 363</b>  |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                            |           |                              |                  | 45 000           |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion                         |           |                              |                  |                  |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital                         |           |                              |                  |                  |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                         |           |                              |                  | 45 000           |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                           |           |                              | <b>450</b>       | <b>159 450</b>   |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion                        |           |                              | 450              | 570              |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital                        |           |                              |                  | 45 000           |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions               |           |                              |                  | 113 880          |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                             |           |                              | <b>-450</b>      | <b>-114 450</b>  |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise                 |           |                              |                  |                  |
| Impôts sur les bénéfices                                                 |           |                              |                  |                  |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                                |           |                              | <b>7 273 906</b> | <b>7 385 896</b> |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                                 |           |                              | <b>7 640 910</b> | <b>8 226 709</b> |
| <b>BENEFICE OU PERTE</b>                                                 |           |                              | <b>-367 004</b>  | <b>-840 813</b>  |

### **3.FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

La société n'a pas connu d'évènements majeurs au cours de l'exercice.

### **4.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de son activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et du manque de visibilité concernant le redémarrage de l'activité économique, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

## 5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les capitaux propres sont négatifs. La continuité de l'exploitation est assurée par le soutien du groupe.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

### 5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.



**5.1.2. Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.  
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

| Immobilisations corporelles             | Amort pour dépréciation | Amort fiscalement pratiqués |
|-----------------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Constructions                           | 5 % L                   | 5 % L                       |
| Installations techniques, mat.outillage | 25 % L                  | 25 % L                      |
| Install. générales agencés, aménagés    | 10 % L                  | 10 % L                      |
| Matériel de transport                   | 16.66 % L               | 16.66 % L                   |
| Matériel de bureau et informatique      | 25 % L                  | 25 % L                      |
| Mobilier                                | 14.29 % L               | 14.29 % L                   |

**5.1.3. Immobilisations financières :**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

**5.2. STOCKS**

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

**5.3. CREANCES CLIENTS**

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

| Nombre de jours de retard | Taux de provision |
|---------------------------|-------------------|
| 90 à 180 jours            | 5 %               |
| 180 à 270 jours           | 10%               |
| 270 à 360 jours           | 30%               |
| 360 à 720 jours           | 60%               |
| Plus de 720 jours         | 100%              |



#### **5.4. PROVISIONS POUR RISQUES**

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

#### **5.5. Transactions entreprises liées**

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

#### **5.6. Intégration fiscale**

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sein du groupe SAMSIC. Le principe retenu est celui de la neutralité par lequel la société constate dans ces comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

| Chiffres exprimés en euros                        | Au 31/12/2018  | Augmentation<br>Réévaluation | Virements<br>corrections<br>+/- | Cessions | Au 31/12/2019  |
|---------------------------------------------------|----------------|------------------------------|---------------------------------|----------|----------------|
| Frais d'établissement et de développement (1)     |                |                              |                                 |          |                |
| Autres postes d'immobilisation incorporelles      | 113 880        |                              |                                 |          | 113 880        |
| <b>Total 1 Incorporelles</b>                      | <b>113 880</b> | <b>0</b>                     | <b>0</b>                        | <b>0</b> | <b>113 880</b> |
| Terrains                                          |                |                              |                                 |          |                |
| Constructions sur sol propre                      |                |                              |                                 |          |                |
| Constructions sur sol d'autrui                    |                |                              |                                 |          |                |
| Constructions installations, agencements.....     |                |                              |                                 |          |                |
| Installations générales et agencements            | 3 425          |                              |                                 |          | 3 425          |
| Installations techniques, matériels et outillages | 3 324          |                              |                                 |          | 3 324          |
| Matériel de transport                             | 16 209         |                              |                                 |          | 16 209         |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier      | 3 663          |                              |                                 |          | 3 663          |
| Emballages récupérables et divers                 |                |                              |                                 |          |                |
| <b>Total 2 Corporelles (2)</b>                    | <b>26 621</b>  | <b>0</b>                     | <b>0</b>                        | <b>0</b> | <b>26 621</b>  |
| Immobilisations corporelles en cours              |                |                              |                                 |          |                |
| Acomptes                                          |                |                              |                                 |          |                |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>140 501</b> | <b>0</b>                     | <b>0</b>                        | <b>0</b> | <b>140 501</b> |

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

**6.1.2. Tableau des amortissements**

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

| Chiffres exprimés en euros                        | Au 31/12/2018 | Dotations    | Diminutions ou reprises | Au 31/12/2019 |
|---------------------------------------------------|---------------|--------------|-------------------------|---------------|
| Frais d'établissement et de développement         |               |              |                         |               |
| Autres immobilisations incorporelles              |               |              |                         |               |
| <b>Total 1</b>                                    | <b>0</b>      | <b>0</b>     | <b>0</b>                | <b>0</b>      |
| Terrains                                          |               |              |                         |               |
| Constructions                                     |               |              |                         |               |
| Installations générales et agencements            | 1 254         | 671          |                         | 1 925         |
| Installations techniques, matériels et outillages | 3 324         |              |                         | 3 324         |
| Matériel de transport                             | 5 123         | 3 048        |                         | 8 170         |
| Matériel de bureau informatique, mobilier         | 2 817         | 845          |                         | 3 663         |
| Emballages récupérables et divers                 |               |              |                         |               |
| <b>Total 2</b>                                    | <b>12 518</b> | <b>4 564</b> | <b>0</b>                | <b>17 082</b> |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>12 518</b> | <b>4 564</b> | <b>0</b>                | <b>17 082</b> |

**6.2. Immobilisations financières**

Tableau des mouvements de l'exercice :

| Chiffres exprimés en euros                      | Valeur Brute au 31/12/2018 | Acquisitions | Cessions | Valeur Brute au 31/12/2019 | Provision | Valeur Nette au 31/12/2019 |
|-------------------------------------------------|----------------------------|--------------|----------|----------------------------|-----------|----------------------------|
| Participations évaluées par mise en équivalence |                            |              |          |                            |           |                            |
| Autres participations                           |                            |              |          |                            |           |                            |
| Autres titres immobilisés                       |                            |              |          |                            |           |                            |
| Prêts et autres immobilisations financières     | 16 512                     | 622          |          | 17 134                     |           | 17 134                     |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>16 512</b>              | <b>622</b>   | <b>0</b> | <b>17 134</b>              |           | <b>17 134</b>              |

**6.3. Etat des échéances des créances**

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 160 215 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

| Chiffres exprimés en euros                                   | Montant Brut     | A un an au plus  | A plus d'un an |
|--------------------------------------------------------------|------------------|------------------|----------------|
| <b>ACTIF IMMOBILISE :</b>                                    | <b>17 134</b>    | <b>0</b>         | <b>17 134</b>  |
| Créances rattachées à des participations                     |                  |                  |                |
| Prêts                                                        |                  |                  |                |
| Autres immobilisations financières                           | 17 134           |                  | 17 134         |
| <b>ACTIF CIRCULANT :</b>                                     | <b>1 143 081</b> | <b>1 139 107</b> | <b>3 974</b>   |
| Clients                                                      | 1 012 783        | 1 012 783        |                |
| Clients douteux                                              | 7 100            | 3 126            | 3 974          |
| Personnel et comptes rattachés                               | 9 875            | 9 875            |                |
| Organismes sociaux                                           |                  |                  |                |
| Etat : impôts et taxes diverses                              | 71 375           | 71 375           |                |
| Groupe et associés                                           |                  |                  |                |
| Débiteurs divers                                             | 2 762            | 2 762            |                |
| Charges constatées d'avance                                  | 39 186           | 39 186           |                |
| <b>TOTAL</b>                                                 | <b>1 160 215</b> | <b>1 139 107</b> | <b>21 108</b>  |
| Montants des prêts accordés en cours d'exercice              |                  |                  |                |
| Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice       |                  |                  |                |
| Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques) |                  |                  |                |

## 7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 7.1. Tableau de variation des capitaux propres

|                         | Capital social | Primes d'émission | Réserves | Report à nouveaux | Résultat | Subvention Provisions régl. | Capitaux propres |
|-------------------------|----------------|-------------------|----------|-------------------|----------|-----------------------------|------------------|
| Solde au 31/12/2018     | 75 000         |                   |          | -280 379          | -840 813 |                             | -1 046 192       |
| Affectation de résultat |                |                   |          | -840 813          | 840 813  |                             | 0                |
| Dividendes              |                |                   |          |                   |          |                             | 0                |
| Augmentation de capital |                |                   |          |                   |          |                             | 0                |
| Résultat de l'année     |                |                   |          |                   | -367 004 | 0                           | -367 004         |
| Solde au 31/12/2019     | 75 000         | 0                 | 0        | -1 121 192        | -367 004 | 0                           | -1 413 196       |
| Nombre de titres        | 7500           |                   |          |                   |          |                             |                  |
| Valeur nominal          | 10             |                   |          |                   |          |                             |                  |

### 7.2. Etat des provisions

| Chiffres exprimés en euros                                      | Au 31/12/2018  | Dotations     | Reprises      | Au 31/12/2019  |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|---------------|---------------|----------------|
| Provisions pour litige prud'homal                               | 10 200         | 40 650        | 10 200        | 40 650         |
| Provisions pour amendes pénalité                                |                |               |               |                |
| Provisions pour pertes de change                                |                |               |               |                |
| Provisions pour pensions et obligations similaires              |                |               |               |                |
| Provisions pour impôts                                          |                |               |               |                |
| Provisions pour renouvellement des immobilisations              |                |               |               |                |
| Provisions pour gros entretiens                                 |                |               |               |                |
| Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer |                |               |               |                |
| Autres provisions pour risques et charges                       |                |               |               |                |
| <b>Total provision risques et charges</b>                       | <b>10 200</b>  | <b>40 650</b> | <b>10 200</b> | <b>40 650</b>  |
| Provisions sur immos incorporelles                              | 113 880        |               |               | 113 880        |
| Provisions sur immos corporelles                                |                |               |               |                |
| Provisions sur titres mis en équivalence                        |                |               |               |                |
| Provisions sur titres de participations                         |                |               |               |                |
| Provisions autres immos financières                             |                |               |               |                |
| Provisions sur stocks et encours                                |                |               |               |                |
| Provisions sur comptes clients                                  | 3 312          | 260           |               | 3 572          |
| Autres provisions pour dépréciation                             |                |               |               |                |
| <b>Total provision pour dépréciation</b>                        | <b>117 192</b> | <b>260</b>    | <b>0</b>      | <b>117 452</b> |
| <b>Total général</b>                                            | <b>127 392</b> | <b>40 910</b> | <b>10 200</b> | <b>158 102</b> |
| Dotations et reprises exploitations                             |                | 40 910        | 10 200        |                |
| Dotations et reprises financières                               |                |               |               |                |
| Dotations et reprises exceptionnelles                           |                |               |               |                |



**7.3. Etats des échéances des dettes**

| DETTE                                                       | Montant brut<br>fin ex. | Moins d'1 an     | 1 à 5 ans        | Plus de 5 ans |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------|------------------|---------------|
| Emprunts obligataires convertibles                          |                         |                  |                  |               |
| Autres emprunts obligataires                                |                         |                  |                  |               |
| Emprunts et dettes auprès des établissements<br>de crédit : |                         |                  |                  |               |
| à 1 an maximum à l'origine                                  |                         |                  |                  |               |
| à plus d'1 an à l'origine                                   |                         |                  |                  |               |
| Emprunts et dettes financières divers                       | 1 205 000               |                  | 1 205 000        |               |
| Fournisseurs et comptes rattachés                           | 430 594                 | 430 594          |                  |               |
| Personnel et comptes rattachés                              | 354 248                 | 354 248          |                  |               |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux               | 327 681                 | 327 681          |                  |               |
| Etat et autres collectivités publiques :                    |                         |                  |                  |               |
| Impôts sur les bénéfices                                    | 0                       | 0                |                  |               |
| Taxe sur la valeur ajoutée                                  | 316 059                 | 316 059          |                  |               |
| Obligations cautionnées                                     |                         |                  |                  |               |
| Autres impôts et comptes rattachés                          | 46 813                  | 46 813           |                  |               |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés             |                         |                  |                  |               |
| Groupe et associés                                          | 52 860                  | 52 860           |                  |               |
| Autres dettes                                               | 25 436                  | 25 436           |                  |               |
| Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie               |                         |                  |                  |               |
| Produits constatés d'avance                                 |                         |                  |                  |               |
| <b>TOTAL</b>                                                | <b>2 758 691</b>        | <b>1 553 691</b> | <b>1 205 000</b> | <b>0</b>      |
| Emprunts souscrits en cours d'exercice                      | 100 000                 |                  |                  |               |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice                     |                         |                  |                  |               |

## 8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

| Natures des produits en K€ | Exercice<br>2019 | Exercice<br>2018 | Variation<br>% |
|----------------------------|------------------|------------------|----------------|
| PRESTA SERVICES CONTRATS   | 7241             | 6986             | 3.65%          |
|                            |                  |                  |                |
|                            |                  |                  |                |
| <b>Total</b>               | <b>7241</b>      | <b>6986</b>      | <b>3.65%</b>   |

### 8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -10 054 € et s'analyse de la façon suivante :

| Rubriques                                                                | Exercice<br>2019 | Exercice<br>2018 |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                               | <b>33</b>        | <b>214</b>       |
| Produits financiers de participations                                    |                  | 189              |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | 33               | 24               |
| Autres intérêts et produits assimilés                                    |                  |                  |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                         |                  |                  |
| Différences positives de change                                          |                  |                  |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement            |                  |                  |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                               | <b>10 086</b>    | <b>5 474</b>     |
| Dotations financières aux amortissements et provisions                   |                  |                  |
| Intérêts et charges assimilées                                           | 10 086           | 5 474            |
| Différences négatives de change                                          |                  |                  |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement           |                  |                  |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                                | <b>-10 054</b>   | <b>-5 260</b>    |

**8.3. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -450 € s'analyse de la façon suivante :

| Rubriques                                                  | Exercice<br>2019 | Exercice<br>2018 |
|------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                              |                  | 45 000           |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion           |                  |                  |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital           |                  |                  |
| Reprises sur provisions et transferts de charges           |                  | 45 000           |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                             | 450              | 159 450          |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion          | 450              | 570              |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital          |                  | 45 000           |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions |                  | 113 880          |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                               | -450             | -114 450         |

Détail du résultat exceptionnel :

| Nature des charges   | Montant    | Compte   |
|----------------------|------------|----------|
| Amendes et pénalités | 450        | 67120000 |
|                      |            |          |
|                      |            |          |
|                      |            |          |
|                      |            |          |
|                      |            |          |
|                      |            |          |
| <b>Total</b>         | <b>450</b> |          |

| Nature des produits | Montant  | Compte |
|---------------------|----------|--------|
|                     |          |        |
|                     |          |        |
|                     |          |        |
|                     |          |        |
|                     |          |        |
|                     |          |        |
|                     |          |        |
| <b>Total</b>        | <b>-</b> |        |

**8.4. Impôt sur les bénéfices****8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices**

La société SAMSIC ASSISTANCE AEROBAG est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société SAMSIC .

| Rubriques                           | Résultat av<br>impôt | Impôt dû | Résultat net<br>après impôt |
|-------------------------------------|----------------------|----------|-----------------------------|
| Résultat courant avant impôt        | -366 554             |          | -366 554                    |
| Résultat exceptionnel à court terme | -450                 |          | -450                        |
| Résultat exceptionnel à long terme  |                      |          | 0                           |
| Participation salarié               |                      |          | 0                           |
| Crédit d'impôt                      |                      |          | 0                           |
|                                     | -367 004             | 0        | -367 004                    |

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

**8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices**

| Exercice 2019                                               |          |                |
|-------------------------------------------------------------|----------|----------------|
| Bénéfice comptable de l'exercice                            |          | -367 004       |
| 1. Réintégrations fiscales                                  |          | 450            |
| 2. Déductions fiscales                                      |          |                |
| Détermination du résultat fiscal                            | BENEFICE | DEFICIT        |
| Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables   |          | 366 554        |
| Déficit de l'exercice reporté en arrière                    |          |                |
| Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice |          |                |
| <b>RESULTAT FISCAL</b>                                      |          | <b>366 554</b> |

## 9. INFORMATIONS DIVERSES

### 9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

|                                             | Hommes        | Femmes   | Total         |
|---------------------------------------------|---------------|----------|---------------|
| Cadres                                      | -             | -        | -             |
| Agents de maîtrise, techniciens et employés | 6.33          | -        | 6.33          |
| Ouvriers                                    | 112.95        | -        | 112.95        |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>119.28</b> | <b>-</b> | <b>119.28</b> |

### 9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux de **90.77%** dans les comptes de la société **SAS FOR-BZH – 3 MAIL FRANCOIS MITTERAND – 35000 RENNES**

**9.3. Liste des filiales et des participations****9.3.1. Filiales (plus de 50%)**

| Dénomination | Capital<br>Capitaux propres | Chiffre d'affaires<br>Résultat | Q.P.détenue<br>Divid. Encai. | Val. Brute des titres<br>Val. nettes des titres | Val. Brute des créances<br>Val. nettes des créances |
|--------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |

**9.3.2. Participations (de 10 à 50%)**

| Dénomination | Capital<br>Capitaux propres | Chiffre d'affaires<br>Résultat | Q.P.détenue<br>Divid. Encai. | Val. Brute des titres<br>Val. nettes des titres | Val. Brute des créances<br>Val. nettes des créances |
|--------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |

**9.3.3. Autres titres**

| Dénomination | Capital<br>Capitaux propres | Chiffre d'affaires<br>Résultat | Q.P.détenue<br>Divid. Encai. | Val. Brute des titres<br>Val. nettes des titres | Val. Brute des créances<br>Val. nettes des créances |
|--------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |

**9.4. Engagements hors bilans****9.4.1. Engagements financiers donnés**

| Engagements donnés    | Total |
|-----------------------|-------|
| Cautions              | -     |
| garanties financières | -     |
|                       | -     |

**9.4.2. Engagements financiers reçus**

|                       | Total |
|-----------------------|-------|
| Cautions              | -     |
| garanties financières | -     |
| Affacturage           | -     |
|                       | -     |

**9.4.3. Engagements sur le personnel**

|                         | Total  |
|-------------------------|--------|
| Nombres d'heures de CPF |        |
| Engagement retraite     | 63 193 |
|                         |        |